

L'apprentissage et la maîtrise de la langue tiennent une place capitale dans le projet de ceux qui, dès le Second Empire, ont jeté les premières bases de l'école publique. Ils ont pourvu à cette nécessité en prescrivant « l'étude sérieuse de la grammaire ». Le français et, plus généralement, la francophonie sont essentiels, non comme un instrument d'hégémonie, mais comme la possibilité d'une meilleure compréhension entre peuples et nations.

Une autre tâche est dévolue à l'enseignant: former des hommes. On lira, à cet égard, la lettre que Jules Ferry adressait aux instituteurs (quel beau mot!) le 17 novembre 1883, quelques mois après les grandes réformes scolaires que l'on sait. Il y réaffirme « la volonté de fonder chez nous une éducation nationale et de la fonder sur les notions du Devoir et du Droit ». Il ajoute: « il a paru tout naturel que l'instituteur, en même temps qu'il apprend aux enfants à lire et à écrire, leur enseigne aussi ces règles élémentaires de la vie morale, qui ne sont pas moins universellement acceptées que celles du langage et du calcul. »

L'enfant se trouve ainsi placé au centre d'un système éducatif qui vise à éduquer autant qu'à instruire. Cette double finalité fait la grandeur de la profession d'enseignant; c'est elle que résume la devise de l'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques: « servir et partager ». Les Palmes récompensent ces lignées d'instituteurs et de professeurs que nous avons connus et connaissons encore, ceux dont ont parlé Alain Fournier ou Charles Péguy.

Quelle place donner aux Palmes académiques dans notre monde en pleine mutation technologique, économique, sociétale ?

Servir, ce n'est pas seulement transmettre des connaissances à travers une expérience quotidienne et enrichissante auprès de la jeunesse. C'est aussi regarder vers l'avenir. Les Palmes académiques ont pour vocation de distinguer tous ceux qui, par leurs talents, fournissent au monde de l'éducation les moyens d'entrer avec plus de confiance dans notre univers moderne, souvent complexe et angoissant. Le ruban violet distingue donc, à juste titre, des représentants du monde de l'art, des techniques et de la recherche, et, en général, tous ceux qui nous invitent à aller vers le neuf et l'inconnu, à saluer tous les matins du monde et, en somme, à s'élever et devenir soi-même.

Échapper à l'enfermement et à la solitude dont nous menacent certaines techniques actuelles; se dépasser, savoir écouter, être solidaire, et attentif à l'autre: les trente-deux millimètres de violet invitent à cela; très simplement, mais avec force. Et, finalement, ce n'est pas peu.

SOMMAIRE

Un peu d'histoire...	p. 6
L'ordre des Palmes académiques	p. 12
Les récipiendaires	p. 16
L'AMOPA	p. 26
La jeunesse et les concours nationaux	p. 33
La musique et l'AMOPA	p. 40
Les Palmes à l'étranger	p. 42
Postface	p. 44
Lexique	p. 46
Adresses utiles	p. 47

L'ordre des Palmes académiques

LE PREMIER DES ORDRES MINISTÉRIELS

Le 25 novembre 1954, le député Marcel-Edmond Naegelen dépose à l'Assemblée nationale une proposition de loi visant à créer un ordre des Palmes académiques. Cette proposition séduit le ministre de l'Éducation nationale, Jean Berthoin, qui dépose un projet de loi allant dans le même sens.

Après consultation de l'ordre national de la Légion d'honneur, le président du Conseil, Edgar Faure, décrète le 4 octobre 1955 qu'il est « institué au ministère de l'Éducation nationale un ordre des Palmes académiques ». Seront récompensées « les personnes qui se sont distinguées au sein de l'Université et les personnes ayant rendu des services signalés à l'enseignement et aux beaux-arts. »

Le décret est signé par le président René Coty.

L'ORDRE COMPREND TROIS GRADES : CHEVALIER, OFFICIER, COMMANDEUR

Pour être nommé au grade de chevalier, il faut être âgé de 35 ans au moins et jouir de ses droits civils. Une circulaire de 1967 exige que chaque récipiendaire justifie d'un minimum de quinze ans au service de l'éducation.

Pour être promu officier ou commandeur, il faut justifier d'une ancienneté d'au moins cinq années dans le grade inférieur. Pour les candidats présentant des mérites exceptionnels, des dérogations d'ancienneté sont possibles.

Le décret du 19 avril 2002 assouplit les conditions d'attribution :

SAVIEZ-VOUS QUE...

Tout membre de l'ordre des Palmes académiques ayant commis un acte contre l'honneur ou subi une condamnation à une peine correctionnelle est passible de la suspension ou de l'exclusion de l'Ordre.



Dans la Sorbonne reconstruite en 1885 sous la III^e République, les palmes sont omniprésentes : au pied de la statue de la République, sur les grilles de l'escalier d'honneur, sur les portes de la salle des Autorités, dans le Grand Amphithéâtre, sur les cartouches et sur le costume des gardiens de la sécurité.

- pour être nommé chevalier, il faut jouir de ses droits civils et justifier de dix ans au moins de services ou d'activités assortis de mérites distingués ;
- pour être promu officier, il faut justifier de cinq ans au moins dans le grade de chevalier. Pour être promu commandeur, il faut justifier de trois ans au moins dans le grade d'officier.

SAVIEZ-VOUS QUE...

On appelle « récipiendaire » la personne qui reçoit une récompense honorifique.



1

2

CHEVALIER (1)

L'insigne de chevalier est en argent, aux feuilles émaillées de violet; il fait 35 millimètres de haut et il est suspendu à un ruban moiré violet long de 32 millimètres.

OFFICIER (2)

L'insigne d'officier est en vermeil ou en or, aux feuilles émaillées de violet; il fait également 35 millimètres de haut et il est suspendu à un ruban moiré violet long de 32 millimètres, qui comporte une rosette de 22 millimètres de diamètre.



3

COMMANDEUR (3)

L'insigne du commandeur est en vermeil ou en or, aux feuilles émaillées de violet; il fait 60 millimètres de haut; il est surmonté d'une couronne d'attache de 30 millimètres de haut, formée de 6 olives d'or émaillées de violet. Un anneau plat de 30 millimètres entoure le ruban; l'insigne est ainsi suspendu à une cravate* moirée violette permettant le port en sautoir.

Contrairement aux ordres nationaux, l'ordre des Palmes académiques ne comprend pas de dignités: grand officier et grand-croix.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Seuls les insignes fabriqués par la Monnaie de Paris sont conformes aux normes officielles. Ils portent au bas de leur revers le poinçon de la « corne » (corne d'abondance).

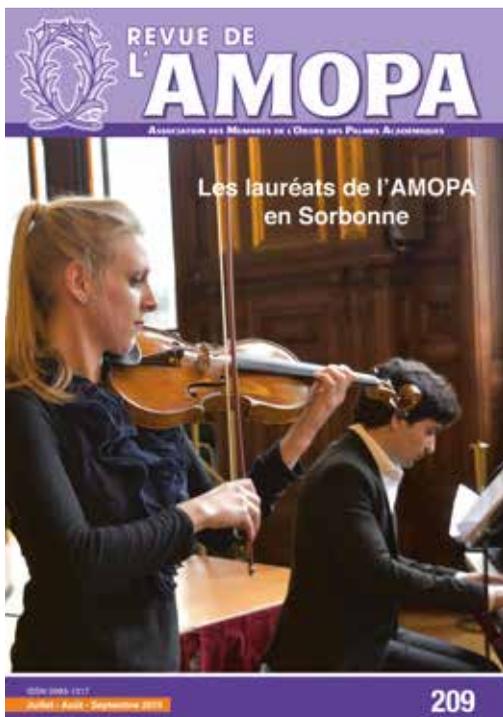
SAVIEZ-VOUS QUE...

Les ministres, les députés et les sénateurs ne peuvent recevoir aucune décoration pendant leur mandat. Edgar Faure, qui a institué l'ordre des Palmes académiques, ne les a lui-même jamais reçus car son état de parlementaire l'en a empêché.



LA COULEUR VIOLETTE

La couleur violette a toujours été celle de la sagesse, de la connaissance et de la spiritualité. Le violet des Palmes académiques répond à une nomenclature très précise. Sa nuance est rigoureusement dictée par les textes officiels. C'est l'atelier de Limoges qui fournit à la Monnaie de Paris le « violet 191 », sous la forme d'une poudre faite de silice, de plomb et d'oxydes métalliques.



LA REVUE DE L'AMOPA ET LE SITE INTERNET

L'Association des membres de l'ordre des Palmes académiques publie une revue trimestrielle de 68 pages, tirée sur papier glacé, et communique à travers son site internet (www.amopa.asso.fr).

La *Revue de l'AMOPA* a été créée en janvier 1963, peu après la fondation de l'Association. Depuis plus de cinquante ans, elle paraît chaque trimestre sans discontinuité (les revues du numéro 1 au numéro 206 ont été numérisées et sont proposées sous forme de quatre CD présentés dans un coffret).

Lien permanent entre les adhérents, cette revue joue le rôle de mémoire de l'AMOPA. Elle rend compte de la vie associative, mais elle est beaucoup plus qu'un instrument d'information interne:

elle veut aussi être le moyen d'affirmer l'identité, les valeurs, les priorités des Amopaliens que sont le soutien au travail des enseignants, aux talents de la jeunesse, à la langue française et à la francophonie, à l'éducation et à la culture.

Aussi la *Revue* propose-t-elle des articles de culture générale dans les domaines les plus variés de la littérature, des sciences, des arts, de l'histoire... D'éminents linguistes, médecins, juristes, scientifiques, architectes... viennent enrichir chaque numéro par leurs contributions.

Le site internet de l'AMOPA propose un historique des Palmes académiques, des comptes rendus de diverses manifestations, le palmarès des concours nationaux et toute information utile. Comme la *Revue*, le site recense les ouvrages écrits par des Amopaliens.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le sommaire du dernier numéro de la *Revue de l'AMOPA* ainsi qu'un index thématique des derniers numéros sont consultables sur le site internet de l'AMOPA.

La jeunesse et les concours nationaux

LE CONCOURS « DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE »

L'AMOPA propose, chaque année, aux élèves des écoles élémentaires, des collèges, des lycées (classes de second cycle et post-baccalauréat), en France, mais aussi à l'étranger, le concours « Défense et illustration de la langue française ».

Ce concours se décline à travers différents prix :

- « Prix d'expression écrite de la langue française » pour les élèves de CM2, de collège, de lycée et des classes post-baccalauréat. Il consiste en une composition française sur un sujet libre ou imposé;
- « Prix de la jeune poésie » pour les élèves de collège, de lycée et des classes post-baccalauréat;
- « Prix Maupassant de la jeune nouvelle » pour les élèves de 5^e, 4^e, 3^e de collège et pour les élèves de lycée et des classes post-baccalauréat.

Les épreuves sont organisées dans un premier temps par les sections qui envoient ensuite les meilleures copies au secrétariat national. En 2018, on compte près de 30 000 participants. Plus de 1000 copies sont parvenues aux jurys nationaux.

Une distribution solennelle des prix nationaux a lieu dans un établissement universitaire prestigieux, comme l'École normale supérieure de la rue d'Ulm ou le Grand Salon de la Sorbonne.

Certains lauréats sont récompensés par un séjour dans la résidence de l'Association pour l'administration des

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les candidats aux concours peuvent trouver sur le site internet de l'AMOPA la liste des sujets, ainsi que toute information utile (dates d'envoi des dossiers, de la proclamation des résultats).



Présence de l'AMOPA dans le monde.



LA FRANCOPHONIE ET L'AMOPA

L'AMOPA a établi des liens privilégiés avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), dont le but, depuis plus de quarante ans, est de promouvoir la langue française et les relations de coopération entre les 80 États et gouvernements membres ou observateurs. Rien d'étonnant à ce que ces deux instances se rapprochent, elles partagent un grand nombre de valeurs et de missions parmi lesquelles: le rôle fondamental accordé à l'éducation, l'attachement aux droits de l'Homme et à la démocratie, la défense de la langue française.

L'AMOPA a également établi, en 2013, une convention de partenariat avec l'Association des écrivains de langue française (ADELF) et a créé le « prix ADELFF-AMOPA de la première œuvre littéraire francophone ». Ce prix est destiné à encourager de jeunes écrivains étrangers d'expression française.



JUMELAGES ET LIENS PRIVILÉGIÉS ENTRE SECTIONS AMOPA ET ASSOCIATIONS DE L'ÉTRANGER

- Paris XIV et l'Allemagne du Nord
- Paris XVII et l'Allemagne du Sud
- Le Rhône et Chypre
- Paris IX, X et XI et la Finlande
- La Loire-Atlantique et l'Italie (Sicile)
- La Haute-Garonne et la Norvège
- Paris XIX et XX et les Pays-Bas
- La Normandie et le Québec
- Le Val-de-Marne et la Roumanie
- Les Côtes-d'Armor et la Tunisie

D'autres associations de l'étranger sont aussi très dynamiques et entretiennent des liens privilégiés avec l'AMOPA France, comme l'Andorre, l'Autriche, la Belgique, les États-Unis, la Grèce, Monaco, Pondichéry, la Suisse... Elles participent aux congrès, aux différents concours de langue française organisés par l'AMOPA.

Les présidentes de la section Paris XIV et de l'association de l'Allemagne du Nord.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Aux États-Unis, l'*American Society of the French Academic Palms* octroie des bourses d'études à des étudiants en langue française.

Les Palmes à l'étranger

Plusieurs pays, surtout ceux où l'influence de la France s'est exercée, ont créé une décoration proche des Palmes académiques françaises.

EN EUROPE

En Belgique, les Palmes or ou argent sont un grade au sein de l'ordre de la Couronne, destiné à honorer toute personne qui s'est signalée dans les domaines artistiques, littéraires ou scientifiques, ou encore en matière de commerce, d'industrie et d'œuvre civilisatrice africaine.

Plus proche de notre décoration dans son attribution est l'ordre de l'Instruction publique du Portugal, fondé en 1919, comportant cinq grades. Il distingue les personnes ayant rendu des services éminents à la cause de l'Instruction publique et de l'enseignement, en général. Le président de la République portugais en est le grand-maître. La décoration est constituée de palmes entrecroisées suspendues à une boucle et à un ruban jaune. Les grades de grand officier et de grand-croix sont accompagnés d'une plaque en argent ou en or et constituée de rayons surmontés d'une étoile à huit branches de couleur bleue, surmontée en son centre de l'écu portugais, le ruban ondulé porte l'inscription en lettres capitales *Instrução Publica*.

EN AFRIQUE

On peut citer l'ordre des Palmes académiques de Centrafrique, créé en 1962, l'ordre gabonais de l'Éducation nationale, l'ordre des Palmes académiques de

la République du Niger, l'ordre des Palmes académiques du Togo ou encore l'ordre des Palmes académiques du Sénégal, institué en 1974 et destiné à honorer toute personne ayant rendu des services signalés à l'éducation, à la culture et aux arts. Ce dernier, qui comprend trois grades, dispose d'un conseil présidé par le ministre de l'Éducation nationale. C'est le jour de la fête nationale (le 4 avril 1960, date des accords d'indépendance signés à Paris) qui est retenu pour les nominations et promotions. De petits contingents sont prévus pour les étrangers.

Les personnes d'origine sénégalaise titulaires au moment de la création de l'Ordre de l'un des grades des Palmes françaises ont été automatiquement nommées au grade supérieur des Palmes sénégalaises.

L'insigne sénégalais est constitué d'une étoile à 5 branches avec, en son centre, une tête de lion, emblème du Sénégal, et de deux palmes en forme de couronne. Le ruban de couleur violette possède en son centre une bande jaune.

EN ASIE

On retrouve l'ordre des Palmes académiques de la République du Vietnam, créé en 1968, et l'ordre du Muniséráphon du Cambodge, dont la décoration est très proche de celle de la France. Créé en 1905, cet ordre, qui ne comportait qu'un seul grade, devait récompenser les Cambodgiens et les étrangers d'origine asiatique qui avaient œuvré dans les domaines de la littérature, de la science et de l'histoire.

Des professeurs français en poste au Cambodge ont été décorés. Le ruban est jaune moiré; à gauche se trouve une palme, à droite, un rameau de laurier; le centre est occupé par une coupe du mérite sur laquelle est posé un livre, le tout entouré de rameaux d'olivier et de laurier. Depuis 1961, cette décoration compte 5 grades: chevalier, officier, commandeur, grand officier et grand-croix.



Croix de commandeur de l'« Instrução Pública » du Portugal.
●●●●●●●●



Insigne de grand-croix du Muniséráphon (Cambodge) du général Catroux.
●●●●●●●●